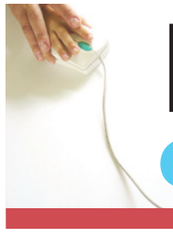

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société

Affichez ces pages
la compréhension c'est contagieux !

COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

AU QUÉBEC, NOTRE VENT, ON LE DONNE AUX AUTRES!

1 L'énergie éolienne au Québec : un potentiel fabuleux !

Les ressources pétrolières et gazières se raréfient et le réchauffement planétaire inquiète de plus en plus. La recherche de sources alternatives d'énergie verte comme le soleil, la biomasse et le vent est donc de plus en plus en vogue. Le Québec n'échappe pas à cette tendance mondiale, d'autant plus que des régions comme la Gaspésie/Les Îles, la Côte-Nord, le Bas St-Laurent et le Nord du Québec représentent de véritables « mines » de vent. Les coûts croissants pour la construction de grands ouvrages hydroélectriques et les impacts sociétal et environnemental que ceux-ci impliquent font de la filière éolienne une alternative de plus en plus attrayante. Source d'énergie propre, renouvelable à souhait et appelée à connaître des développements technologiques qui en réduiront drastiquement les coûts d'exploitation, l'énergie éolienne a « le vent dans les… pales ». Les vents qui soufflent sur le Québec représentent un potentiel de richesse pour les citoyens et un levier de développement économique pour les communautés locales et les régions.

2 Notre vent profite d'abord aux autres! Pourquoi?

Plus que jamais, les ressources énergétiques ont une importance stratégique et économique de premier plan. Les gouvernements, à travers le monde, tendent donc à s'assurer du contrôle de ces ressources et, via des sociétés publiques, de leur exploitation. L'objectif consiste à associer étroitement la gestion des ressources énergétiques aux stratégies nationales de développement économique pour faire en sorte que leur exploitation profite d'abord à la collectivité. Curieusement, au Québec, c'est au secteur privé qu'on confie la production d'énergie éolienne. Hydro-Québec, société publique dotée d'une expertise mondialement reconnue en gestion de grands projets, est relégué au strict rôle « d'acheteur » de l'énergie produite. Résultat : l'essentiel de la production d'énergie éolienne relèvera de grandes sociétés françaises, allemandes, américaines associées à des partenaires québécois de moindre envergure pour l'obtention des plus importants contrats de production. Ces puissants consortiums vendront à Hydro-Québec l'énergie produite, « empochant » au passage les milliards $ de profits grâce à « notre » vent. Au plan du bien commun, aucune logique économique ne justifie un tel choix!

3 Les grands consortiums aux dépens des communautés locales

Une politique énergétique au service du bien commun impliquerait de faire des régions et des communautés locales des partenaires de premier plan dans le développement de la filière éolienne. Voyant là une belle occasion de favoriser, avec « leurs » vents, le développement local et la création d'emplois, plusieurs communautés locales, municipalités et coopératives s'étaient mobilisées pour préparer des projets lors du plus récent appel de propositions. Ces acteurs locaux n'ont pas « fait le poids » aux côtés des puissants conglomérats internationaux en lice, dotés d'une expertise et de moyens techniques sans commune mesure avec ceux de nos promoteurs locaux. Québec procédera, à l'intention des municipalités, bandes autochtones et communautés locales, à un prochain appel de propositions pour un total de 500 MW. C'est bien peu par rapport aux 3000 MW accordés essentiellement à des promoteurs qui encaisseront les milliards $ en profits générés. Quant aux communautés locales, elles devront se contenter de gérer les désagréments (bruit, altération du paysage, impact sur l'environnement et la faune notamment) causés par les gros projets.

4 On peut gérer nous-mêmes notre vent… et notre propre développement!

Une société publique, Hydro-Québec ou autre, responsable de développer le secteur éolien dans l'intérêt de l'ensemble de la population comporterait de nombreux avantages. 1) Le développement et la gestion de l'énergie éolienne pourraient, dans le cadre d'une stratégie planifiée de développement régional, associer étroitement les populations locales à la réalisation de projets de production. 2) Une société publique pourrait aussi gérer la production avec l'objectif de développer une main d'œuvre dotée d'une expertise et d'un savoir-faire exportables dans un secteur en forte croissance au plan mondial. 3) Les nouvelles infrastructures, tout comme les barrages, appartiendraient aux Québécois et Québécoises et leur valeur foncière s'ajouterait à la valeur, déjà colossale, de notre patrimoine énergétique. 4) Que dire du formidable projet de société d'une telle initiative, réactualisation, cinquante ans plus tard, de cette volonté collective d'être « Maîtres chez nous ».

QUIZ

Mesurez vos connaissances sur l'énergie éolienne au Québec

1) VRAI ou FAUX : *L'opposition aux mégaprojets de parcs d'éoliennes vient de groupes et d'individus qui s'opposent à ce type d'énergie alternative?*

2) VRAI ou FAUX : *La production d'énergie éolienne est assurément rentable?*

3) VRAI ou FAUX : *Hydro-Québec pourrait développer elle-même la filière de l'énergie éolienne?*

4) VRAI ou FAUX : *Les promoteurs de mégaprojets éoliens sont majoritairement québécois?*

Par ici les $$$

Une éolienne peut coûter jusqu'à 2,5 millions $ à construire et installer, mais peut aussi rapporter plus de 500 000 $ par année.

(Source : Jean-Louis Chaumel, professeur à l'Université du Québec à Rimouski)

Les chiffres du mois

8 milliards $

C'est le revenu potentiel sur 20 ans qu'Hydro-Québec et le gouvernement pourrait tirer sur chaque bloc de 1000 MW d'énergie éolienne si celle-ci était exploitée de manière publique tout comme l'hydroélectricité. (Source : Gabriel Sainte-Marie, économiste, Chaire d'études socio-économique de l'UQAM))

4 millions de mégawatts (MW)

C'est le potentiel éolien total du Québec selon l' *« Inventaire du potentiel éolien exploitable du Québec »* une étude effectuée pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec en juin 2005. Un potentiel extraordinaire si on le compare aux 44 300 MW produits actuellement par Hydro-Québec, essentiellement par l'hydroélectricité.

(Source : Inventaire du potentiel éolien exploitable du Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, juin 2005.)

À propos de l'énergie éolienne... Que proposent-ils ?

action démocratique Québec (ADQ)

Le développement du secteur éolien doit être structurant pour les communautés touchées par les projets. Les contraintes déterminées dans les appels d'offres ne doivent donc pas freiner l'initiative locale. L'ADQ juge important que le Québec soit un leader en énergie éolienne. Il nous faut donc développer une véritable expertise québécoise.
(Source : Bureau national de l'ADQ)

Parti Libéral du Québec

Une démarche effectuée auprès du parti libéral du Québec est demeurée sans réponse.

Parti Québécois

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à réaffirmer le caractère public d'Hydro-Québec et à confier prioritairement au secteur public le développement de l'éolien en partenariat avec les instances politiques locales et régionales pour maximiser les retombées en région.
(Source : Résolution adoptée au conseil national de mars 2008)

Parti vert du Québec

L'énergie éolienne doit produire 20% de notre électricité, mais elle doit aussi contribuer au développement et au bien-être des régions. À cette fin, le PVQ privilégie un partenariat avec les communautés locales et régionales.
(Source : Le Parti vert du Québec)

Québec solidaire

QS propose la nationalisation du secteur éolien et la création d'Éole-Québec, une société publique responsable de développer cette industrie en co-responsabilité avec les instances démocratiques et participatives des communautés concernées.
(Source : Les 25 engagements de Québec Solidaire)

Pour en savoir plus

À LIRE

L'Éolien : Pour qui souffle le vent? – Sous la direction de Roméo Bouchard, Éditions Écosociété, 2007

À CONSULTER

Coopératives regroupées en énergies renouvelables du Québec (CRERQ)
http://eolien.uqar.ca/crerq.html

Comité de Solidarité/Trois-Rivières
www.cs3r.org

Exemples de projets impliquant les communautés locales
www.lehautdesailes.fr

Chaire d'études socio-économique de l'UQAM
www.cese.uqam.ca

Lisez les autres pages de la série « Les grands enjeux »

www.lagazette.ca
dans la section « Les grands enjeux »

RÉPONSES DU QUIZ

1) FAUX : Convenons qu'il est plutôt difficile de se déclarer contre ce type d'énergie propre et renouvelable. La plupart des communautés qui sont en opposition aux mégaprojets éoliens en ont plutôt contre le fait qu'elles devront se contenter de redevances très maigres (parfois aucune comme à Murdochville) alors qu'elles auront à subir tous les inconvénients au paysage et à l'environnement, ce qui aura fatalement des coûts à long terme qu'elles seules devront assumer. Pendant ce temps, les profits générés par les éoliennes qui tourneront grâce à leurs vents et au détriment de leurs paysages et de leur qualité de vie, s'envoleront à l'extérieur et ne profiteront qu'à des actionnaires privés.

2) VRAI : La puissance installée qu'il est possible d'obtenir à partir d'une seule éolienne a été multipliée par quatre au cours des dernières années. Cela signifie que le coût de production a considérablement diminué ce qui augmente la rentabilité. Si la rentabilité n'était pas assurée, le gouvernement n'aurait pas reçu autant de soumissions à ses appels d'offres. En fait, l'attrait économique est si grand que lors du dernier appel d'offres pour la production de 2000 MW d'énergie éolienne, 66 soumissions furent déposées pour un total de 7700 MW. Les marges de profit avoisinent les 85 % avant amortissement et financement.

3) VRAI : On a justifié l'exclusion d'Hydro-Québec dans le développement du secteur éolien par le fait que notre société d'État ne disposerait pas de l'expertise nécessaire. La multinationale Trans-Canada Corporation qui, dans un premier appel d'offres, a obtenu un lucratif contrat de production n'en avait pas non plus. Elle soutenait même dans ses communiqués d'affaires que c'est son contrat avec Hydro-Québec qui lui permettrait de développer son expertise.

4) FAUX : : Les grands gagnants des appels d'offres lancés par le gouvernement du Québec au cours des dernières années pour la production de 3000 mégawatts (MW) d'énergie éolienne sont en grande partie des entreprises étrangères, associées à des partenaires québécois de moindre importance. Ils proviennent principalement de France, d'Allemagne et des États-Unis.

Publié par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme sans but lucratif indépendant, en collaboration avec La Gazette de la Mauricie, grâce à des dons de citoyens et de citoyennes de la Mauricie.

Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces deux pages, faites-le par courriel à :

grandsenjeux@cs3r.org
(819) 373-2598

Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à :
CSTM – Fonds de Charité
942, Ste-Geneviève, Trois-Rivières (Qc) G9A 3X6